

Sécurité sociale/Caravane CNSS d'enrôlement des travailleurs mobiles et indépendants

Les commerçantes de La Peyrie ouvrent le bal

AEE  
Libreville/Gabon

LA Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) innove avec un "Pack social du travailleur mobile et indépendant". Il s'agit d'un nouveau régime de sécurité sociale, qui prend en charge les travailleurs n'ayant pas de bulletins de salaire et qui leur garantit trois avantages.

C'est mardi dernier que ce pack a été présenté aux commerçantes de La Peyrie (qui est proche de Mont-Bouët, le plus grand marché du Gabon) par le directeur général de cette structure, Désiré Lasségué, et son équipe.

Les trois avantages sont : une retraite ou une allocation vieillesse à l'âge de la retraite, une indemnité journalière en cas d'arrêt provisoire d'activité pour maladie, accident, maternité ou lors d'un sinistre, et enfin la possibilité de bénéficier du pro-



Photo : AEE

Le DG de la CNSS Désiré Lasségué expliquant aux commerçantes de La Peyrie les avantages du régime des travailleurs mobiles et indépendants.

gramme CNSS Ozigo, qui consiste en la construction d'un logement social pour l'assuré, qui est payable sur 10 ou 15 ans à raison de 50 à 100 mille francs mensuels. Une initiative qui a un caractère social et qui a été jugée très opportune par les commerçantes de La Peyrie.

Cette offre de la CNSS, a expliqué Désiré Lasségué, "consiste à prendre en charge tous les travailleurs, salariés ou non, les gagne-petit et les gagne-moyen. Tout le monde

doit être assuré à travers ce régime, le régime des travailleurs mobiles et indépendants", a indiqué le DG de la CNSS qui a, par ailleurs, encouragé les commerçantes dans le travail qu'elles effectuent au quotidien pour le développement du Gabon, tout en leur demandant d'arrêter de penser qu'elles sont des Gabonaises économiquement faibles (GEF). "C'est pas vrai, vous êtes des acteurs économiques, vous participez à l'économie du pays. Et donc l'État

doit vous prendre en charge de façon qu'à la fin de votre vie active, vous ayez aussi des pensions, que lorsque à la fin de votre activité, vous décidez de vous reposer l'État, par le biais de la CNSS, vous prenne en charge et vous donne une pension en fonction de ce que vous cotisez", a-t-il souligné.

L'inscription au régime des travailleurs mobiles et indépendants se fait individuellement, en association ou en coopérative. Il suffit juste d'avoir



Photo : AEE

La délégation de la CNSS était conduite par son DG, Désiré Lasségué.



Photo : AEE

Un instantané de l'enrôlement des commerçantes.

une pièce d'identité ou une carte consulaire... Tout le monde peut s'inscrire, nationaux comme non nationaux, a précisé le DG de la CNSS.



SEEG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SEEG se mobilise pour assurer la desserte en eau à Libreville en cette période de stress hydrique

La SEEG a mis en place un plan d'urgence qui mobilise toutes les équipes d'intervention pour faire face à des difficultés d'approvisionnement en eau potable dans plusieurs quartiers de Libreville, dues à la baisse saisonnière du niveau de nos rivières en cette période de saison sèche.

Les équipes d'intervention de la SEEG mettent actuellement tout en oeuvre pour améliorer la situation pour les populations, dans ce contexte exceptionnel de réduction significative de la ressource en eau disponible pour produire de l'eau potable.

La SEEG procède ainsi à des opérations d'alternance de la distribution d'eau dans les différents quartiers concernés. Ces opérations permettront de maintenir un approvisionnement minimal en eau pour le plus grand nombre, de manière alternée.

Cette solution, temporaire, sera mise en oeuvre et maintenue jusqu'à la fin du phénomène saisonnier d'étiage, qui s'étale habituellement de juillet à septembre.

Par ailleurs, la SEEG a intensifié ses actions de recherche de fuites et de réparation de canalisations et invite les populations à signaler toutes fuites constatées sur les voies publiques ou bornes fontaines publiques ouvertes au numéro vert 85 86 "ALLO FUITE".

La SEEG appelle sa clientèle à un usage raisonné de l'eau, pour préserver la ressource, et à une vigilance accrue des installations domestiques, en particulier des fuites provenant des installations sanitaires comme les lavabos, les robinets et les toilettes.

La Direction de la Communication et de la Responsabilité Sociétale